

PV du Conseil Municipal

Lundi 07 juillet 2025 – salle du conseil

à 18h30 - No 2025-06

Présidence	Isabelle HENNIQUAU, maire		
Présents	Jules BUREL – adjoint	Lucie RISSE-MICHON– adjoint	Julien FOURNIER – adjoint
		Benoît BOURGADE	Michel GAUDÉ
	David LOPES	Monika NETELENBOS	Julie GEILLON
	Marie-Christine SCARBOLO	Louis WALCKIERS	
Excusé(s)	Sven BEHRENDT (pouvoir à Monika NETELENBOS)	Laurence RISSE (procuration à Lucie RISSE MICHON)	Jean-Vincent PICHER (pouvoir à Marie-Christine SCARBOLO)
Quorum	8		

Ordre du jour

0	Approbation du PV 2025-05 du 02 juin 2025	1
1	Urbanisme	2
	1.1 Informations sur les permis de construire et déclarations préalables instruits	2
2	Travaux	2
	2.1 Point sur les travaux et projet en cours.....	2
3	Ecole	2
	3.1 Compte rendu du conseil d'école.....	2
4	Personnel	3
	4.1 Point sur les effectifs.....	3
5	Cimetière	3
	5.1 Reprise de concession en état d'abandon (<i>Délibération 2025-07-01</i>).....	3
6	Voirie	3
	6.1 Destruction d'un véhicule (<i>Délibération 2025-07-02</i>).....	3
7	Conseil & commissions communautaires	4
8	Divers	4

Madame le Maire demande l'autorisation au conseil de rajouter un point à l'ordre du jour : point sur la situation d'un véhicule accidenté. A l'unanimité les membres du conseil donnent leur accord

0 Approbation du PV 2025-05 du 02 juin 2025

Le PV est approuvé à l'unanimité.

1 Urbanisme

1.1 Informations sur les permis de construire et déclarations préalables instruits

DATE RECEPTION	DOSSIER	DEMANDEUR	OBJET	DECISION	Date de décision
12/05/2025	DP25B0016	POUZARGUE Nicolas	Création abri de jardin	FAVORABLE	17/06/2025
01/04/2025	DP25B001M01	HENRY Mathieu	Modification couleurs DP initiale	FAVORABLE	05/06/2025

Il n'y aura pas de permanence du 13 au 27 août 2025. La reprise se fera le 3 septembre de 15h00 à 17h00. Madame le Maire informe du rendez-vous le 23 juillet chez le notaire pour la signature de la promesse de vente des parcelles au-dessus de la mairie avec Imotis.

2 Travaux

2.1 Point sur les travaux et projet en cours

Ecole : dans le cadre de la transition énergétique, des stores extérieurs micro perforés seront installés. Ce type de stores est conçu pour protéger de la chaleur tout en laissant passer la lumière. Les travaux sont prévus durant les vacances de la Toussaint ; Le coût s'élève à environ 40 000€. Il est également prévu le changement de trois portes pour des questions d'isolation mais également de sécurité.

M. Gaudé demande comment s'est passée la période de fortes chaleurs à l'école. Mme le Maire précise que les enseignants se sont adaptés en faisant des cours en extérieur. Les parents avaient la possibilité de venir récupérer leur enfant l'après-midi. Des jeux d'eau ont été achetés pour permettre aux enfants de se rafraîchir. A signaler : malgré la météo des enfants viennent sans gourde ni casquette.

Il est précisé que la pompe à chaleur n'est pas réversible pour des questions techniques (en refroidissant le sol, cela provoquerait de la condensation et rendrait les sols glissants). M Walckiers suggère que la Vmc pourrait être utilisée pour ventiler la nuit et rafraîchir. Il précise que le relevé des températures dans le Pays de Gex sur plusieurs années fait ressortir un maximum de 22 degrés à 4 heures.

3 Ecole

3.1 Compte rendu du conseil d'école.

Le dernier conseil d'école s'est tenu le 16 juin. Les effectifs sont restés stables.

Pour la prochaine rentrée, les prévisions sont de 136 élèves. La carte scolaire a évolué et Grilly est maintenant découpé en 3 zones. Une rattachée à Divonne, une à Sauvigny et une 3^{ème} qui est une zone tampon où la répartition se fait selon les effectifs de chaque école.

Dans le cadre des exercices de secours, les pompiers ont simulé un incendie au sein de l'école sans en informer les enseignants et les agents ; ceci pour permettre un exercice en condition réelle. La manœuvre s'est bien passée dans le respect des règles d'évacuation.

Monsieur BARIL, Adjudant-Chef de la gendarmerie d'Ornex, a remis les permis internet aux élèves de CM2, en présence de Madame Isabelle HENNIQUAU et Monsieur Jules BUREL.

Toutes les classes ont pu bénéficier d'une sortie scolaire grâce au soutien financier du sou des écoles.

Le corps enseignant demande s'il est possible d'avoir un photocopieur couleur ; Madame le Maire va étudier la possibilité de changer le matériel actuel.

Pour faire suite au changement de méthode de lecture et du programme de mathématique des manuels devront être renouvelés.

Un projet de végétalisation de la cour de l'école est en cours d'étude.

Pour des questions de sécurité, le tobogan devra être démonté.

Il est à noter la bonne collaboration avec le collège de Divonne. La direction du collège est venue à Sauvigny pour échanger avec les Cm2.

4 Personnel

4.1 Point sur les effectifs.

A l'école, maintien du fonctionnement avec 3 Atsem

Pour le périscolaire, afin de maintenir un bon accompagnement des enfants, un poste d'agent pour la surveillance de la cantine et le périscolaire du soir est ouvert.

Le recrutement d'agent d'accueil en temps non complet est en cours.

L'Agent du service technique qui avait pris une disponibilité revient à partir du 1^{er} octobre.

Le Garde champêtre a fait l'objet d'un entretien disciplinaire avec Madame le Maire et Monsieur le Maire de Versonnex. Une mise à pied de 6 mois a été prononcée dans l'attente de la tenue d'un conseil de discipline.

5 Cimetière

5.1 Reprise de concession en état d'abandon (*Délibération 2025-07-01*).

Madame le Maire informe des démarches entreprises pour la constatation de l'état d'abandon de la concession référencée sous les numéros 31 et 32 en vue de sa reprise par la commune.

Considérant que la concession dont il s'agit a plus de trente ans d'existence et qu'elle est bien en état d'abandon, ledit état dûment constaté ;

Considérant que cette situation décèle une violation de l'engagement souscrit par l'attributaire de ladite concession, en son nom et au nom de ses successeurs, de la maintenir en bon état d'entretien, et qu'elle est, en outre, nuisible au bon ordre et à la décence du cimetière

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil municipal :

- Autorise Madame le Maire à reprendre, au nom de la commune, et à remettre en service pour de nouvelles inhumations la concession 31-32 en état d'abandon.
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires pour cette reprise

Arrivée de Madame Laurence Risse

6 Voirie

6.1 Mise en fourrière d'un véhicule (*Délibération 2025-07-02*).

Madame le Maire expose qu'en date du 16 juin dernier, l'Agent de Surveillance de la Voie Publique, a dressé un rapport de constatation concernant un véhicule de marque Peugeot accidenté sur le trottoir et la chaussée route de la Douane ; Ce véhicule présente un obstacle important à la circulation compte tenu trafic dense sur cette voie, la gendarmerie est intervenue.

La fiche d'identification du véhicule permet de connaître le propriétaire. Au vu des éléments de cette fiche, il s'avère que la propriétaire est décédée. Son fils a été contacté afin de faire enlever le véhicule.

En date du 19 juin et après plusieurs relances auprès du fils de la défunte sont restées sans suite, le véhicule a été évacué à la demande de Madame le Maire pour des raisons de sécurité.

A ce jour, la voiture est toujours en gardiennage auprès de l'établissement qui a procédé au retrait, ce qui génère un coût.

Madame le Maire propose de relancer à nouveau le fils afin qu'il récupère le véhicule. De donner l'ordre de faire détruire le véhicule si celui-ci ne se manifeste pas et de refacturer les frais afférents.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil municipal valide l'ordre de destruction si le fils de la propriétaire ne se manifeste pas et la refacturation des frais générés.

7 Conseil & commissions communautaires

Conseil communautaire du 11 juin

Présence sur le marché le 25 juin, d'un stand d'information sur la gestion des déchets et le compostage de jardin. A cette occasion les administrés ont pu retirer leur composteur.

8 Divers

Cantine : pas d'augmentation de tarif malgré une hausse du prix du repas.

Bulletin : Madame le Maire remercie les membres du conseil pour leurs contributions. Il sera disponible d'ici la fin de la semaine pour sa distribution.

Agenda : banquet républicain le dimanche 13 juillet

Jules BUREL fait part de son expérience et de sa satisfaction du Centre Médical de Soin Immédiat (Cmsi) à Prévessin Moëns.

Séance levée à 19h30, prochain conseil municipal le 1^{er} septembre 2025 à 18h30

Le Maire
Isabelle HENNIQUAU



Le Secrétaire de séance
Lucie RISSE-MICHON

